



Projet éducatif territorial



Ville du Haillan

2022-2026



Table des matières

EDITO DE MADAME LA MAIRE	3
PREAMBULE : PRESENTATION DE LA VILLE DU HAILLAN	4
La petite enfance, enfance-jeunesse sur Le Haillan en un coup d'œil	5
PERIMETRE DU PEDT & DU PLAN MERCREDI	6
Les Structures Communales.....	6
Moyens Humains	7
Tissu Local Associatif.....	7
Entre professionnel·le·s	8
Partenaires Institutionnels.....	8
Convention Territoriale Globale	8
ENJEUX EDUCATIFS	9
Organisation du Temps Scolaire (OTS).....	9
Renouvellement du PEDT	9
Axes Stratégiques.....	11
AXE 1 : BIEN ÊTRE DE L'ENFANT, DU JEUNE	12
Focus : La Pause Méridienne	13
Bien Accueillir.....	13
Bien Nourrir.....	13
Bien Eduquer.....	13
AXE 2 : BIEN VIVRE ENSEMBLE	15
Focus : le (Climat Peri & Extra) Scolaire	16
Présentation de la démarche.....	16
Focus : Inclusion Handicap	17
Charte pour l'accueil de l'enfant en situation de handicap	17
Contrat d'accueil pour le bien-être de l'enfant (CABE).....	17
Expérimentations dans les structures.....	18
Formations	18
AXE 3 : RELATIONS AVEC LES FAMILLES	19
AXE 4 : COMPLEMENTARITE EDUCATIVE	21
Focus : Plan Mercredi	22
Signature et Labellisation du Plan Mercredi	22
AXE 5 : ECOCITOYENNETE	23
Focus : Développement Durable	24
Labellisation Cittaslow	24
Label Ecolo Crèche	24
Plan d'action pour la lutte contre le gaspillage alimentaire	24
Zoom sur le Secteur 11-25 ans	25
Information Jeunesse (IJ)	26
La place des jeunes dans le projet	26
PILOTAGE & EVALUATION DU PEDT ET DU PLAN MERCREDI	27
Modalités de pilotage et Gouvernance	27
Evaluation du projet éducatif de Territoire	27

EDITO DE MADAME LA MAIRE

Un proverbe africain prétend qu'il faut un village pour élever un enfant. Cet adage est depuis bien longtemps notre feuille de route au Haillan.

Notre commune a toujours été convaincue que miser sur l'enfance et la jeunesse est la clé de la construction d'une société meilleure, en donnant à nos enfants, dès le plus jeune âge, les moyens de devenir des adultes épanouis et responsables.

Ce nouveau projet éducatif a une saveur particulière car il conjugue plusieurs changements récents : la signature d'une nouvelle Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales, le renouvellement de l'agrément du centre socioculturel La Source ou encore l'obtention des labellisations Information Jeunesse et Cittaslow.

Culture, éducation au développement durable, accompagnement vers l'autonomie, apprentissage de la citoyenneté, ouverture au monde et à la différence sont quelques-uns des outils mis en œuvre par les équipes de la ville et l'ensemble des partenaires qui travaillent avec nous au quotidien. Tout cela en complément des familles dont le rôle éducatif primordial doit être rappelé. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Car c'est ensemble que nous ferons bien grandir ces « énigmes lumineuses »¹ que sont nos enfants.

Andrea KISS

Maire du Haillan

¹ Daniel Pennac (Messieurs les enfants)

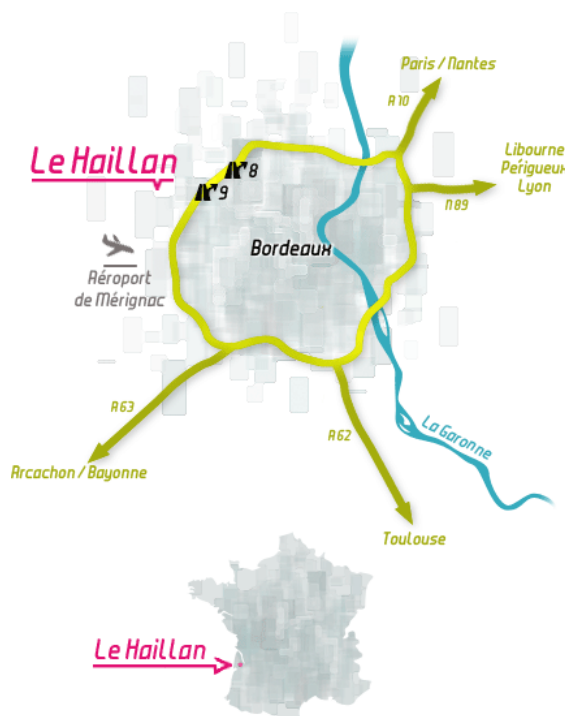
PREAMBULE : PRESENTATION DE LA VILLE DU HAILLAN

Commune située dans le département de la Gironde (région Nouvelle-Aquitaine), à l'ouest de l'agglomération bordelaise (7 km), Le Haillan fait partie de Bordeaux Métropole.

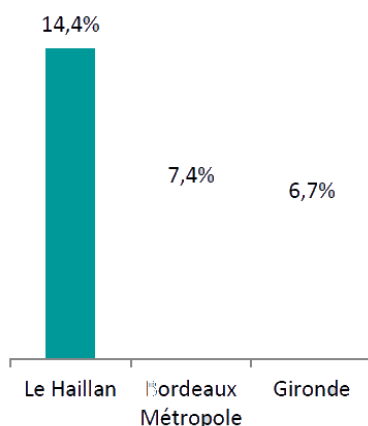
Sur une superficie de 9,3 km², comptant **11 342** habitants², la ville a su se développer tout en préservant son équilibre : un tiers d'habitat, un tiers d'espaces verts et un tiers d'activité économique.

La commune du Haillan a connu entre 2012 et 2017 un fort dynamisme démographique, sa population ayant augmenté de 14,4%, soit une hausse deux fois plus importante que Bordeaux Métropole. Cette forte croissance démographique est due en particulier à l'arrivée de nouvelles populations sur le territoire. En effet, le solde migratoire présente une augmentation 2 fois plus rapide que celle de Bordeaux Métropole (+2.1% contre +1%).

Par ailleurs, cette croissance se caractérise par un indice de jeunesse important avec 143,4 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 65 ans et plus. En décembre 2019, la Caf dénombrait 2174 enfants âgés de 0 à 17 ans révolus à charge d'allocataires sur le territoire.



EVOLUTION DE LA POPULATION
2012-2017



143,4

nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 65 ans et plus

(125,1 en Gironde / 142,4 sur Bdx Métropole)

+0,6%

taux d'évolution annuelle moyen dû au solde naturel

(0,3% en Gironde / 0,5% sur Bdx Métropole)

+2,1%

taux d'évolution annuelle moyen dû au solde migratoire

(+1,0 % en Gironde et sur Bdx Métropole)

Portrait social Le Haillan 2021 – Caf33

² Source : Données CAF - CTG 2022-2026

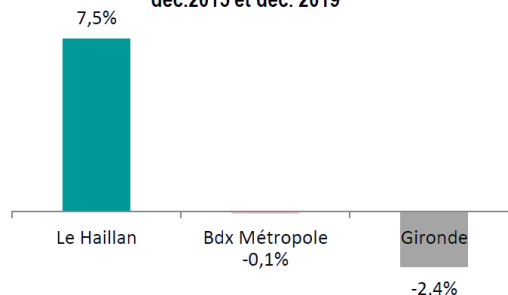
La petite enfance, enfance-jeunesse sur Le Haillan en un coup d'œil

358 enfants
entre 0 et 2 ans

Petite Enfance

5 Crèches, 1 Micro-crèche
59 Assistantes Maternelles
4 MAM
1 Relais Petite Enfance

Evolution du nbre d'enfants 0-2 ans révolus entre
déc.2015 et déc. 2019



363 enfants
entre 3 et 5 ans

Maternelles

3 écoles maternelles
3 Accueils périscolaires
1 ALSH

675 enfants
entre 6 et 11 ans

Elémentaires

2 écoles élémentaires
2 Accueils périscolaires
2 ALSH

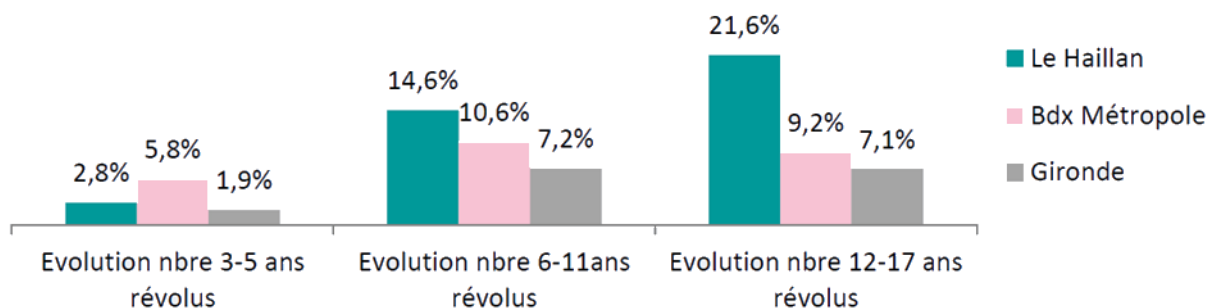


687 ados
entre 12 et 17 ans

Adolescents

2 Collèges
2 ALSH
1 espace Information Jeunesse à compter de la rentrée 2022

Evolution du nbre d'enfants entre déc.2015 et déc. 2019



Portait social Le Haillan 2021 – Caf33

PERIMETRE DU PEDT & DU PLAN MERCREDI

La loi « d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République » (Loi n°2013-595, du 8 juillet 2013) prévoit la création d'un « Projet éducatif de territoire », dit « PEDT » par les collectivités territoriales.

Le PEDT est un outil concret qui **organise les différents temps éducatifs du parcours des enfants et des jeunes, avant, pendant et après l'école** (activités périscolaires, extrascolaires notamment). C'est l'outil permettant aux acteurs de terrain locaux concernés de **coordonner leurs actions en complémentarité et dans le respect des compétences de chacun**. C'est un projet conçu à partir des besoins et des ressources mobilisables propres au territoire. C'est un lien avec les financeurs (dont la Caisse d'Allocations Familiales et l'Etat).

Les Structures Communales

L'accompagnement de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans la vie adulte a toujours été une priorité pour la ville du Haillan. Ces structures ont été construites, aménagées, agrandies pour **répondre aux besoins des familles** et à la **constante évolution démographique** de notre commune.



Moyens Humains

Afin de mettre en œuvre le PEDT, la Commune du Haillan, dans chacune de ses structures, des agents qualifiés et qui continuent de se former tout au long de leur carrière (CNFPT, VAE, formation qualifiante, ...).

0-3 ans - Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

La Ribambelle : 1 directrice, 1 infirmière, 3 auxiliaires de puériculture, 5 assistants éducatifs petite enfance, 1 agent de restauration = 11 agents

Les copains d'abord : 1 directrice, 1 EJE, 3 auxiliaires de puériculture, 5 assistants éducatifs petite enfance, 1 agent de restauration = 11 agents

Crèche familiale : 1 directrice, 1 EJE, 10 assistantes maternelles = 12 agents

RPE : une responsable

LAEP : 1 responsable, 1 accueillante EJE, 1 accueillant psychologue (prestataire) = 2 agents comptés dans l'effectif

3-11 ans - Accueils de Loisirs (ALSH) & Accueils périscolaire (APS)

7 directeurs BPJEPS ou équivalent

5 adjointes pédagogiques BAFD

30 animateurs (BAFA, CAP Petite Enfance)

1 psychologue intervenant auprès des équipes

15 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

24 agents de restauration.

12-29 ans - Espaces Ados & Information Jeunesse

Le Ranch : 1 directeur, 1 adjointe pédagogique, 1 Animatrice

La Source : 1 directrice, 4 animateurs, 1 conseillère en économie sociale et familiale, 1 référente parentalité-psychologue,

Pôle Culture

L'équipe du service bibliothèque-ludothèque est composée de 11 agents. Un nouvel organigramme est destiné à mettre en œuvre le projet de mandat et en particulier à approfondir et développer les actions de médiation et les partenariats.

Bibliothèque : 3 agents au sein de l'équipe action culturelle et médiation

Ludothèque : 1 agent animateur-jeu

Entrepôt : 2 agents mobilisés sur la médiation culturelle

Tissu Local Associatif

La Ville a toujours été à l'écoute des associations, en apportant son soutien logistique et financier, dans le respect de l'indépendance des associations. Ayant à cœur de soutenir le tissu associatif, la mairie met à disposition des associations des locaux et du matériel, un soutien financier et un accompagnement de projets. Elle organise le forum des associations, les Conseils Locaux de la Vie Associative en lien avec tous les acteurs. Elle a consolidé ce partenariat déjà fort avec le monde associatif, à travers la signature d'une « Charte de la vie associative » qui formalise les relations entre la Ville et les associations.

Cette Charte s'articule autour des axes qui en font sa philosophie :

- Des principes partagés,
- Des engagements réciproques,
- Un suivi et une évaluation de sa portée.

Il est notable que la Ville et les Associations se sont engagées à créer des partenariats dans le cadre du PEDT et du Plan Mercredi. A ce jour, **29 associations** (15 sportives, 13 culturelles, 1 liée à l'environnement) accueillent des enfants.

Entre professionnel·le·s

Au travers de formations, d'ateliers, de réunions, d'animations et de bilans en commun, un **réel effort est fait par la Collectivité pour créer de la transversalité entre professionnel·le·s**. Diverses actions sont menées permettant de favoriser la coéducation et la complémentarité éducative.

Ainsi, tous les acteurs sont réunis, **chaque année**, pour préparer et présenter le **bilan de la politique Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la ville du Haillan** auquel **sont conviés les différents acteurs et partenaires**.

Le Réseau Santé Prévention (R.S.P.)

Ce réseau rassemble les divers acteurs des villes de St Médard en Jalles, Le Taillan, Saint Aubin de Médoc et Le Haillan autour de la thématique de la jeunesse : CPE des collèges et lycées, infirmières scolaires, animateurs, éducateurs, ... Des thématiques y sont travaillées qui sont par la suite déclinées en actions sur les territoires.

Partenaires Institutionnels

« Les enfants ont du mal à rencontrer l'autre mais les adultes rencontrent la même difficulté à rencontrer les autres professionnels : quel risque on prend à travailler avec l'autre ? Il ne peut pas y avoir de comportement collectif sans prise de conscience collective. Travailler ensemble est bien plus facile quand on se connaît bien et que l'on dépasse les représentations sociales de ce qui se passe dans les temps que nous ne gérons pas. »

- Didier LAUGAA, Enseignant et Psychologue (Conférence de lancement du renouvellement du PEDT – 12 avril 2022)

- La Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN)
- La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Le Département

Convention Territoriale Globale

La collectivité du Haillan a formalisé avec la CAF une Convention Territoriale Globale (CTG) regroupant l'ensemble des partenaires institutionnels ou associatifs, privés ou publics, œuvrant sur le territoire. Cette démarche partagée a pour objectifs de déterminer les enjeux communs entre la CAF et la commune du Haillan, d'associer les partenaires et les habitants par le biais d'instances participatives et de proposer des réponses concertées.

Cette convention contribue aussi au développement de l'offre d'accueil destinée aux enfants et aux jeunes, ainsi qu'à leur épanouissement et à leur intégration dans la société. Dans ce cadre, la Collectivité a pour objectif de répondre aux besoins des enfants et des familles par des offres adaptées. De plus, à travers son partenariat avec la CAF, la commune du Haillan s'engage à appliquer une politique tarifaire qui est adaptée aux revenus de chacun.

ENJEUX EDUCATIFS

« Considérer les enfants comme acteurs de leur développement et les aider à développer leurs compétences cognitives, expressives et sociales, tout en favorisant leur bien-être dans un monde en pleine évolution sociale, économique, technologique est un enjeu essentiel pour l'éducation et la formation des adultes de demain. »

- Didier LAUGAA, Enseignant et Psychologue (Conférence de lancement du PEDT – 12 avril 2022)

Organisation du Temps Scolaire (OTS)

Cette organisation a été validée en Conseil de chacune des écoles de la Commune et a été transmise à l'IEN de circonscription en mars 2018. Depuis, elle n'a pas changé.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
APS 7h15-8h30	APS 7h15-8h30	ALSH 7h15-18h30 (Mise en œuvre du plan mercredi)	APS 7h15-8h30	APS 7h15-8h30
Classe 8h30-11h30	Classe 8h30-11h30		Classe 8h30-11h30	Classe 8h30-11h30
Pause méridienne 11h30-13h30	Pause méridienne 11h30-13h30		Pause méridienne 11h30-13h30	Pause méridienne 11h30-13h30
Classe 13h30-16h30	Classe 13h30-16h30		Classe 13h30-16h30	Classe 13h30-16h30
APS 16h30-18h30	APS 16h30-18h30		APS 16h30-18h30	APS 16h30-18h30

Note : Il est notable que sur la Maternelle Luzerne et la Maternelle Tausins, les horaires de l'APS sont décalés de 5 à 10 minutes pour permettre aux parents de ces écoles de conduire les enfants issus de la même fratrie à l'école l'élémentaire de rattachement

Qu'est-ce qu'un Accueil Périscolaire (APS) au Haillan ?

C'est avant tout un mode de garde, avant ou après l'école, où une équipe d'adultes référents propose aux enfants un temps de loisirs éducatifs et collectifs (voire un espace devoirs) dans un espace sécurisé, avant ou après 3 à 6h de classe, sur un temps de transition entre l'école et la maison.

Qu'est-ce qu'un Accueil de Loisirs (ALSH) au Haillan ?

C'est avant tout un mode de garde, une respiration dans la semaine scolaire des enfants, où une équipe d'adultes référents propose un temps de loisirs éducatifs et collectifs (voire une passerelle avec le monde associatif) dans un espace sécurisé.

Renouvellement du PEDT

La volonté politique qui a rythmé ce renouvellement est celle d'une approche globale de l'enfant et du jeune au cours de son parcours de vie de **0 à 25 ans** (voire plus selon les dispositifs). Ainsi, afin de décloisonner davantage le PEDT à cette large tranche d'âge et de vie, les politiques publiques concernées couvrent la **petite enfance, l'enfance et la jeunesse** et sont mises en perspective avec celles qui concernent la culture, le sport, le scolaire et le développement durable.

Afin de renouveler le PEDT de façon plus élargie et participative, avec le réseau d'acteurs éducatifs et socioculturels locaux, la Ville du Haillan a :

- mené un bilan de ces axes avec les services et les partenaires locaux dans le cadre du renouvellement de la CTG dont la temporalité concorde avec celle du PEDT.
- proposé des ateliers thématiques de façon collaborative afin d'en tirer des nouveaux axes de développement pour le futur PEDT.
- intégré le PEDT aux axes de la CTG : **Parentalité, Inclusion, Accès aux Droits et Jeunesse.**

La parole a enfin bien évidemment été donnée aux enfants, aux jeunes via un questionnaire auprès des 12-17 ans et un travail sur le bien-être avec le Conseil Municipal des Enfants (CM1, CM2).

Issu des orientations politiques de la Ville, le PEDT s'inscrit dans la Convention Territoriale Globale (CTG) et (l'ex) Contrat Enfance-Jeunesse. Ces orientations et ces enjeux partagés sont :

Orientations politiques du Haillan

- Offrir un accueil de qualité à tous les enfants en leur proposant un parcours éducatif, culturel et sportif
- Faciliter l'autonomie et la prise d'initiatives des jeunes dans la ville
- Répondre aux besoins sociaux et socioculturels des habitants et des familles les plus fragiles ou isolées
- Renforcer les services publics pour une ville inclusive à tous les âges
- Améliorer le bien-être des habitants par l'accès aux soins, au logement, à la mobilité, aux droits



LES ENJEUX PARTAGES

- Adapter les services à la population aux besoins du territoire et à l'évolution démographique
- Accompagner et répondre aux situations familiales et individuelles fragilisées
- Permettre aux habitants de vivre plus sereinement en favorisant le lien social
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, en apportant une attention particulière aux familles monoparentales
- Soutenir l'accueil des enfants porteurs de handicap, et les familles, dans les structures petite enfance, enfance et jeunesse
- Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative des enfants et des jeunes, dans une démarche égalitaire et apaisée



Axes Stratégiques

« Le bien-être de l'enfant passe notamment par la bonne distance de l'adulte par rapport à l'enfant. Le bien-être de l'adulte passe par l'éducation de l'enfant [...] Selon le modèle de Carol RYFF, le Bien-être se définirait autour de six dimensions : l'autonomie, la maîtrise de l'environnement, le développement personnel, les relations positives avec autrui, le sens de la vie et l'acceptation de soi (estime de soi). »

- Didier LAUGAA, Enseignant et Psychologue (Conférence de lancement du renouvellement du PEDT – 12 avril 2022)

Les activités proposées dans le cadre du PEDT de la Ville du Haillan visent donc à favoriser le **bien-être de l'enfant, du jeune**, via le **développement personnel, intellectuel et physique**, son **épanouissement** et son **implication dans la vie collective**. Elles ne se limiteront pas à des activités dites d'éveil mais prendront en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son **environnement**. **Cohérentes et complémentaires entre elles** et avec le projet de chaque structure (crèches, écoles, centre social, ALSH, associations, ...) elles seront organisées de façon à être accessibles à tous.

Aux termes d'une vaste concertation organisée dans le cadre du renouvellement du PEDT, il apparaissait nécessaire d'harmoniser le contenu du précédent PEDT avec les **axes de la politique petite enfance, enfance, jeunesse** du territoire, ceux de la **CTG** (communs à tous les services de la collectivité) et avec les **projets éducatifs des écoles** et ceux du **tissu local associatif**.

Avec les Loisirs / le Jeu comme principal support éducatif, notre socle commun est donc :



Enfin, un **focus sur 4 actions** spécifiques :

- ▶ Un travail en partenariat avec l'Education Nationale pour des **cours de récréation apaisés, égalitaires et mixtes** en gardant l'objectif de **favoriser un climat (Péri & Extra) Scolaire apaisé** et **une attention particulière sur le temps de la pause méridienne**.
- ▶ Le développement de **l'inclusion d'enfants en situation de handicap** ou présentant des spécificités sur les temps à la charge de la collectivité.
- ▶ Une lutte contre le **gaspillage alimentaire** et plus largement, une sensibilisation aux enjeux environnementaux.
- ▶ Un développement des collaborations entre les structures et les associations du territoire via le renforcement du dispositif **Plan Mercredi**.

AXE 1 : BIEN ÊTRE DE L'ENFANT, DU JEUNE

Objectif : Veiller à la convergence entre activités proposées et besoins-intérêts des enfants.

Marqueurs Pédagogiques : Bienveillance, Sécurité, Eveil, Développement, Epanouissement, Autonomie

Mise en œuvre :

- En veillant à la péréquation de l'offre et de l'accueil aux besoins et intérêts de l'enfant avec une proposition diversifiée (activités sportives, culturelles, créatives, environnementales, ...),
- En impliquant l'Enfant, le Jeune dans l'élaboration de la programmation pour le rendre acteur de ses loisirs,
- En valorisant les projets portés par les jeunes, pour les jeunes,
- En s'assurant de la qualité des outils pédagogiques et des ressources, accès à un espace d'informations,
- En veillant aux besoins émergents.

Jouer pour apprendre

Les enfants ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et de leur rapport à l'espace et au temps. Le respect de ces besoins conditionne leur disponibilité pour apprendre mais aussi - et surtout - pour leur santé et leur épanouissement. Le besoin d'apprendre par le jeu est inné et aussi fort que celui de manger, boire, bouger, être en relation. Le jeu libre favorise les expériences et les explorations. Les activités manuelles proposées (peinture, manipulation...) s'inscrivent dans un objectif de plaisir, d'expérimentation de la matière et du corps.

Le positionnement de l'adulte doit avant tout permettre de sécuriser la zone de jeu, ce qui permet à l'enfant de se sentir en sécurité et de se concentrer sur la mobilisation de son imagination et de sa créativité. Le jeu s'accompagne donc d'une réflexion autour de l'aménagement de ou des espaces pour créer un environnement accessible et sécurisant. L'adulte fait partie intégrante de cet espace ; son positionnement et sa disponibilité ont un impact direct sur la qualité du jeu.

Pour donner à chacun les moyens de jouer tout en étant en sécurité, les professionnel-le-s doivent, en fonction du contexte (public, objectifs, activité...), être capables d'adopter différentes postures : **jouer avec, faire jouer, donner à jouer, laisser jouer**. Chacune de ces postures impacte la vigilance de l'animateur et l'attention particulière qu'il porte à l'activité proposée.

Quels sont les besoins et intérêts des enfants en fonction de leur âge ? Quelle posture adopter en tant que professionnel-le-s ? Quels jeux et activités leur proposer afin de répondre à ces enjeux ? Ces trois questions doivent servir de boussole aux professionnel-le-s.

Selon le Projet Pédagogique de chaque structure, les activités proposées pourront prendre diverses formes : jeux libres, ateliers ponctuels avec inscription libre ou sur un cycle de vacances à vacances, club à l'année, etc. Les équipes proposent une programmation adaptée faisant appel aux compétences des professionnel-le-s. Différents pôles sont donc organisés : activités manuelles, jeux de société, jeux de construction, jeux sportifs, jeux extérieurs, etc. Des activités de type loisirs courts / loisirs longs (selon la structure, le moment de la journée) sont proposées.

Les équipes sont encouragées à faire appel aux partenaires locaux (associations, autres services) afin d'étoffer leur programmation.

Zoom sur le temps du matin.

Plusieurs pédagogues développent l'idée que l'enfant n'est pas automatiquement prêt à 8h30 pour rentrer dans les apprentissages. Il faut introduire la phase d'apprentissage par un temps où l'enfant se "réveille" intellectuellement. L'enfant devient le "sujet", il choisit ce qu'il veut faire, au rythme où il l'a décidé.

L'équipe prépare l'espace d'accueil pour qu'il soit le plus convivial possible pour les enfants et les familles. Ce temps d'accueil du matin doit donc donner lieu à des temps calmes accompagnants les jeunes : discussion, dessins, histoires ou jeux de société qui permettront à l'enfant d'entrer sereinement dans sa journée. Dans le cadre du périscolaire, il s'agira aussi de servir de relais entre la maison et l'école, notamment dans le cadre du transport scolaire qui est encadré par les animateurs.

Focus : La Pause Méridienne

« Belot et James (2011) ont montré que les élèves bénéficiant d'un déjeuner nourrissant et équilibré sont plus attentifs et dans de meilleures conditions pour apprendre [...]. Un impact sur les résultats scolaires des élèves a été mis en évidence, ainsi qu'un recul de l'absentéisme lié à des maladies. Enfin, le déjeuner est aussi un temps de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté. L'organisation de la restauration scolaire peut donc avoir un effet important sur la qualité de vie des élèves et mérite ainsi d'être analysée. »

- Didier LAUGAA, Enseignant et Psychologue (Conférence de lancement du renouvellement du PEDT – 12 avril 2022)

« Un projet de restauration scolaire et de pause méridienne a, avant tout, un enjeu collectif, réunissant tous les personnels en une seule et même équipe au service du bien-être de l'enfant. »

- Sylvain MARIE, Ligue de l'Enseignement, Formation en commun sur le temps de la Pause Méridienne

Sur la Commune du Haillan, la pause méridienne fait l'objet d'une attention particulière : **repas équilibrés** et tendant vers un plus grand **respect des enjeux du développement durable** (exigence de la ville sur la saisonnalité des ingrédients, localité, produits bio proposés par le prestataire, lutte anti-gaspillage), nombre d'adultes renforcé pour **encadrer le nombre important d'enfants** sur cette plage horaire reconnue comme « accidentogène », **locaux appropriés, tarification adaptée** (Quotient Familial).

Le service de restauration s'inscrit notamment dans le cadre scolaire, lors de la pause méridienne, qui comprend l'accueil pour le repas et la prise en charge des enfants avant, pendant et après ce moment, sur la plage de 11h30 à 13h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis durant le temps scolaire mais aussi les mercredis, les vacances scolaires, sur les ALSH.

Comme pour les autres axes du PEDT, c'est ici encore le **bien-être des enfants qui est recherché**, il s'agira donc de **Bien les Accueillir, Bien les Nourrir, Bien les Eduquer**.

Bien Accueillir

L'équipe de professionnels (Agents de Restauration, ATSEM, animateurs, AESH, EJE) doit tout mettre en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions les enfants. Pour cela, il est donc tout d'abord nécessaire de proposer un espace le mieux agencé possible : des salles à manger agréables, confortables pour les enfants, fonctionnelles pour les personnels, le tout dans une ambiance sonore acceptable.

En plus des conditions matérielles traditionnelles (être en capacité d'accueillir tout le monde, assurer les transitions...), cela passe aussi par une écoute attentive et une disponibilité auprès des enfants. Il ne s'agit donc pas uniquement de servir ou surveiller les enfants mais aussi d'être disponible et attentif.

Bien Nourrir

C'est proposer une alimentation saine, sûre, durable et équilibrée pour répondre aux besoins physiologiques de l'enfant. Des plats bien présentés favorisent la mise en appétit et l'éveil au goût. Il est donc attendu des personnels qu'ils portent ici une attention particulière au niveau de l'appétit de chaque enfant, à leurs réticences vis-à-vis de certains aliments, et qu'ils les accompagnent en les incitant, sans les « forcer », à goûter.

Bien Eduquer

Le temps du repas et l'ensemble de la pause méridienne contribuent à l'éducation au goût mais aussi aux apprentissages de l'autonomie, de la responsabilisation et de la vie en groupe. En favorisant la participation des enfants au service des plats, au débarrassage, au réapprovisionnement des tables, à l'entraide, à la mise en place de petits jeux calmes et conviviaux... et l'autonomie dans l'usage des couverts, le lavage des mains, la tenue à table, l'apprentissage de la gestion des quantités... Il s'agit de rendre l'enfant acteur de ce temps.

En responsabilisant les enfants et en les associant à l'élaboration et au respect des règles de vie, les professionnels travaillent sur les dynamiques collectives, leur construction et leur appropriation par tous. En permettant la découverte d'aliments différents, l'appréhension de l'équilibre alimentaire, la sensibilisation des enfants aux enjeux des transitions écologiques et sociales et par la proposition aux enfants d'activités pédagogiques, libres ou encadrées, le projet global de la pause méridienne ouvre également à la connaissance de la diversité et de la mixité.

Résumé des attendus :

Trouver des solutions pour réduire le niveau sonore, en canalisant les enfants mais aussi par du matériel anti-bruit adapté.

Faire découvrir aux enfants les aliments (petits jardins, manipulation des légumes ou des fruits, utilisation lors d'activités cuisines, ...) que l'on sait peu appréciés des enfants afin de les inciter à les goûter la prochaine fois qu'ils seront dans leur assiette. Penser aussi à présenter le menu afin de faire le lien avec la sensibilisation sur ces mêmes aliments.

Ne pas « forcer » l'enfant à manger (l'équilibre alimentaire ne se faisant pas sur un repas mais sur la semaine) mais l'inciter à goûter.

Tendre vers une meilleure présentation des aliments notamment via l'utilisation de quelques condiments pour agrémenter les plats.

Permettre aux enfants de s'approprier le lieu de restauration par une petite touche de décoration apportée par les enfants (dessin, exposition d'activités créatives, ...).

Permettre aux enfants de faire des choses seuls (débarrassage, bar à fruits ou à salades pour les plus grands, ...).

Proposer des animations pendant le temps de restauration (musique, mascotte, repas à thèmes, petits jeux, ...)

Proposer des assiettes / parts petites ou grandes selon l'envie ou l'appétit de l'enfant.

Lutter collectivement contre le gaspillage alimentaire en mettant en œuvre un plan d'actions spécifiques.

La « récré », un espace de socialisation

Sur le temps scolaire, le temps de récréation de l'interclasse est un espace de créativité, de jeu, de socialisation, de mixité, de découverte, d'action, un espace de repos, d'expression, de communication voire de transgression. L'enfant a besoin de ce trait d'union dans la journée pour passer d'un temps scolaire à l'autre. A ce titre, il est important que ce temps ait les mêmes règles que le reste de la journée... à moins que ce soient les règles de ce temps-là qui soient à l'origine de celles de tous les autres temps.

En tant qu'espace de socialisation, au niveau individuel, chaque enfant est motivé par un désir de trouver sa place parmi ses pairs pour ne pas se retrouver seul. Au niveau collectif, la construction de l'organisation collective s'explique par l'attrait du plaisir ludique qui pousse les enfants à se regrouper pour jouer ensemble. Ils observent les plus grands et désirent jouer comme eux. Attention aussi à la place de chacun, filles et garçons notamment, en veillant à la mixité.

La récréation constitue un moment de liberté surveillée par les adultes, structurée par un règlement où les animateurs doivent être particulièrement vigilants à l'image renvoyée aux plus jeunes par les plus grands (ainsi que par les adultes) puisque c'est dans ce sens que se construit le modèle social de l'enfant.

Quelles activités sur l'Interclasse ?

Les enfants qui le souhaitent auront la possibilité de participer à des activités basées sur le volontariat dans le cadre d'ateliers ludiques encadrés par des animateurs ou des intervenants associatifs. Nous pourrions aussi continuer de proposer des ateliers CME et des passerelles avec Le Ranch sur ce temps. Temps calme, sieste pour les plus petits, les animateurs proposeront là aussi des petites activités récréatives adaptées aux maternels.

Dans tous les cas, **bien veiller à la posture d'animation** pour alterner entre **Vigilance, Disponibilité et Activités avec les enfants**.

Retour au calme

Il est notable qu'une attention particulière doit être portée sur toutes les tranches d'âge pour une coopération éducative (Animateurs & Enseignants) autour du retour au calme dans les 10 à 15 dernières minutes d'interclasse afin que les enfants retournent en classe dans les meilleures conditions d'apprentissage.

AXE 2 : BIEN VIVRE ENSEMBLE

Objectif : Tendre vers un espace scolaire, péri et extrascolaire à la fois plus citoyen et plus serein.

Marqueurs Pédagogiques : Inclusion, Intergénération, Proximité, Mixités, Solidarité, Laïcité

Mise en œuvre :

- En adoptant des règles de vie communes entre école et accueil périscolaire
- En veillant à la mixité des publics, dans les espaces, etc.
- En favorisant les rencontres intergénérationnelles
- En donnant sa place à la parole du jeune
- En développant la justice restauratrice, la médiation entre jeunes
- En favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap
- En sensibilisant et cultivant l'esprit de laïcité chez l'enfant, le jeune.

Médiation par les pairs

Cette démarche définit les principes de la médiation par les pairs qui permet de prévenir et de lutter contre les violences en milieu scolaire. Il s'agit d'un processus coopératif qui vise à prévenir ou réguler les conflits relationnels entre jeunes par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur. La démarche présente les concepts du dispositif ainsi que les missions des formateurs à la médiation et des médiateurs (jeunes ou adultes).

Lutte contre l'exclusion et l'isolement des enfants, des jeunes

Favoriser l'inclusion c'est, le plus souvent, lutter contre l'exclusion et/ou le sentiment d'isolement. En observant les enfants, en allant vers eux, en proposant des espaces de socialisation, comme un banc des copains ou un « *coin café* » pour les plus grands, il est aussi possible de favoriser l'inclusion, de lutter contre certaines discriminations (parfois silencieuses) ou simplement de renforcer l'estime de soi d'un enfant introverti ou timide.

Des cours apaisées

Depuis l'automne 2021, la Ville travaille en collaboration avec la sociologue-géographe Edith MARUEJOULS sur un aménagement plus égalitaire de la cour de récréation pour lutter contre les stéréotypes de genre, favoriser la mixité garçons-filles et amener les enfants de toutes les tranches d'âge à jouer ensemble.

Pour cela, l'équipe d'animation, les enseignants et les enfants ont imaginé puis testé divers aménagements de la cour à l'aide de matériels variés (tables, végétations, jeux de société géant, jeux dessinés à la craie, ...) pour proposer différentes zones : jeux collectifs, zones dynamiques, espaces créatifs, jeux libres, jardin pédagogique, structures de jeux, etc.

Cette expérimentation a permis de faire évoluer la cour de l'école élémentaire du centre. D'autres expérimentations viendront pour appliquer ces principes aux autres écoles de la Ville du Haillan. Par exemple : un Banc des Copains, des Arbres de Paix, Boîte à jouer, ...

Focus : le (Climat Peri & Extra) Scolaire

« Une erreur commune est de faire du climat scolaire l'objet de la seule gouvernance interne des écoles et des établissements. Or l'approche par le climat scolaire, loin d'être une notion qui replie l'école sur elle-même, la considère au contraire comme étant elle-même élément du contexte. C'est bien dans ce sens élargi que pointe la métaphore du « climat ». La notion implique en particulier de prendre en compte le point de vue des parents d'élèves, et plus largement de l'environnement social et partenarial. »

- Didier LAUGAA, Enseignant et Psychologue (Conférence de lancement du renouvellement du PEDT – 12 avril 2022)

Construire un cadre sécurisant dans lequel l'enfant va pouvoir évoluer sereinement permet aux jeunes de pouvoir se concentrer sur les apprentissages. Certes une majorité d'élèves se disent « plutôt heureux » dans leurs écoles mais, en observant en détail les résultats, on s'aperçoit qu'une forme de « harcèlement » s'installe, que les mixités stagnent tandis que le cadre sécuritaire lié à la mise en œuvre du dispositif « vigilance renforcée » et les protocoles de la crise sanitaire ne favorisent pas la qualité d'accueil et les échanges entre familles et éducateurs.

Pourquoi agir sur le Climat (Péri & Extra) Scolaire ?

<p>Pour améliorer la réussite scolaire Un bon climat scolaire améliore l'implication des enfants dans toutes les formes d'apprentissages et développe l'estime de soi.</p>	<p>En d'autres termes, les résultats d'un climat scolaire positif sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des résultats scolaires, - Amélioration du bien-être des enfants et des adultes, - Diminution notable du harcèlement, - Diminutions des problèmes de discipline, - Diminution des inégalités, - Plus grande stabilité des équipes, - Baisse de l'absentéisme et du décrochage scolaire.
<p>Pour réduire les inégalités Un bon climat scolaire permet de limiter l'effet des facteurs socio-économiques initiaux.</p>	
<p>Pour faire baisser la victimisation Le lien indiscutable entre « climat scolaire », qualité des apprentissages, réussite scolaire et victimisation en collectivité et notamment à l'école (mais pas que).</p>	
<p>Pour améliorer le moral des enfants et des éducateurs : Un climat scolaire serein permet de réduire le stress, d'éviter l'isolement.</p>	

Présentation de la démarche

Mettre en place une démarche d'apaisement du « climat scolaire » consiste à lutter contre les violences, les discriminations, à organiser des partenariats et à développer des pédagogies de coopération et la médiation. L'objectif est de tendre vers un espace scolaire et périscolaire à la fois plus citoyen, plus apaisé, plus mixte et donc plus serein. Il s'agit de revisiter les pratiques éducatives avec à l'esprit les notions de bienveillance, de lutte contre toute forme de violence et de discrimination.

Axe 1 : Stratégie d'équipe	Une stratégie d'équipe s'appuie sur la mobilisation de tous les acteurs, l'attention portée à l'accueil, l'accompagnement, la mutualisation pluriprofessionnelle, la cohérence et la cohésion, la parole d'acteurs, le bien être des personnels.
Axe 2 : Justice scolaire	La justice scolaire, c'est prendre en compte le sentiment de justice et d'injustice, la justice réparatrice, le cadre et les règles, la médiation par les pairs, les modalités d'évaluation.
Axe 3 : Pédagogies et coopération	Les stratégies pédagogiques pour un climat serein s'appuient sur la coopération entre enfants, la motivation, l'engagement, la parole de l'enfant, les enfant acteurs.
Axe 4 : Prévenir les violences et le harcèlement	Un plan de prévention prend en compte : le harcèlement, la lutte contre toute forme de discrimination, la gestion de crise dans l'école.
Axe 5 : Coéducation	Une coéducation réussie avec les familles, c'est l'attention portée à l'accueil, à la communication, à la parole des parents.
Axe 6 : Pratiques partenariales	Les pratiques partenariales s'appuient sur l'ensemble de la communauté éducative, les collectivités territoriales et les associations. Un lien fonctionnel clair à partir de projets d'actions évalués et fondés, par exemple, sur des chartes (ou le PEDT).
Axe 7 : Qualité de vie dans la structure	La qualité de vie à l'école et, plus généralement, dans les structures d'accueils de mineurs, c'est l'attention portée à la qualité des temps, des espaces, à la convivialité et au bien-être.

Le constat

La question du handicap a été mise en évidence lors de la réunion portant sur le bilan de la Politique Enfance Jeunesse du territoire en 2019 : à cette occasion, les acteurs Petite enfance, Enfance et Jeunesse ont souligné leurs difficultés pour accompagner les familles. Il a été convenu d'engager une réflexion collective, réunissant l'ensemble des acteurs sociaux du territoire, afin d'envisager de nouvelles pistes d'actions visant à améliorer la situation.

La Ville a décidé de s'appuyer sur la Convention territoriale globale (C.T.G) pour aborder la question du handicap. D'autant plus que l'axe stratégique n°2 de la convention a pour but de « Poursuivre et développer l'accompagnement de publics en situation de fragilité », dont un des objectifs est de « Favoriser le vivre ensemble avec nos différences », notamment « avec des personnes en situation de handicap ».

Charte pour l'accueil de l'enfant en situation de handicap

La Ville du Haillan a adopté une charte devant permettre :

- **à tout enfant** d'avoir accès aux structures, en lui donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres.
- **de favoriser l'implication de tous** les acteurs socio-éducatifs, enseignants, animateurs..., réunis autour de l'enfant.
- **de proposer une qualité d'accueil** et d'accompagnement à l'enfant et à sa famille.
- **de formaliser les engagements entre les signataires** de la charte, autour d'une démarche partagée d'accueil d'enfants en situation de handicaps.
- **d'assurer aux équipes encadrant les enfants une formation** et un accompagnement spécifique pour accueillir les enfants en situation de handicap autour d'un protocole établi avec la famille.

Le public concerné

Comme indiqué dans l'article L114 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le public concerné regroupe tous les enfants présentant tous types de handicaps, de troubles de la santé et/ou de troubles du comportement, dans la limite des possibilités d'accueil de la structure et dans le respect des règles de sécurité pour l'ensemble du groupe (*décision collégiale autour de l' élu*).

Les acteurs associatifs sont favorables à travailler cette thématique pour faciliter cet accueil et donner des outils aux professionnels et bénévoles. Les ressources locales méritent d'être mieux connues et partagées.

Contrat d'accueil pour le bien-être de l'enfant (CABE)

Le contrat d'accueil pour le bien-être de l'enfant (CABE) est un document propre au secteur enfance-jeunesse et ne s'applique que sur les temps péri et extrascolaires. Ce contrat est mis en place sur appréciation des cadres du secteur enfance-jeunesse, avec les familles, lorsque l'accueil d'un enfant doit être aménagé du fait d'une situation particulière (ex : situation de handicap) et que l'enfant ne dispose pas d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Il est rédigé par le secteur enfance-jeunesse, avec consultation, information et validation (signature) de l'ensemble des interlocuteurs afin d'envisager les modalités d'accueil. Il identifie l'ensemble des conditions d'accueils (générales ou particulières) et permet donc si nécessaire de déroger aux règles générales définies par le règlement des activités péri et extra scolaires.

Expérimentations dans les structures

Petite Enfance

- Adaptation des professionnels aux enfants, en adaptant leurs postures, gestuelles, et également leurs horaires.
- Modification des contrats horaires en fonction de la prise en charge par des intervenants extérieurs.
- Aménagement des locaux, du matériel.

Intervention d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sur la Pause Méridienne et l'APS du Soir
« Il y a un vrai besoin de déterminer avec les collectivités territoriales, et pour chaque enfant qui en aurait besoin, comment l'accompagnant intervenant sur le temps scolaire peut également intervenir durant le temps périscolaire, de façon à assurer, si cela se révèle dans l'intérêt de cet enfant, la continuité de l'aide qui lui est apportée. »

- Rapport de la Défenseure des droits du 29 août 2022.

Renfort des équipes d'animation pendant les accueils périscolaires dont la pause méridienne avec des AESH de l'école. Ces professionnels viennent renforcer l'équipe dans un but de mieux accompagner le temps de repas et de pause des enfants en situation de handicap, dans un cadre collectif. Leurs missions en temps scolaire nourrissent les temps périscolaires par une approche individualisée des enfants tout en les intégrant dans un groupe.

Ces personnes sont identifiées comme ressources pour compléter l'équipe d'animation, mais ne sont pas destinées à s'occuper uniquement des enfants porteurs de handicap. Certains enfants n'ont pas de dispositif mais ont besoin d'une attention particulière. Cette expérimentation vise à développer une équipe complémentaire, bienveillante, favorisant un accompagnement de qualité de l'enfant pendant la pause méridienne.

Atelier « Arc en Ciel »

Mise en place d'ateliers de communication bienveillante à travers le jeu, inspirés de la méthode "Theraplay".

Ces ateliers, ouverts à tous, développent une approche bienveillante, favorisent la gestion des émotions des enfants par des étapes de communication accompagnées par des adultes formés. Ces ateliers, organisés avec l'accord des familles, en partenariat avec l'école et l'accueil périscolaire, visent à renforcer les liens au sein du groupe, favoriser la coopération, l'empathie et les interactions bienveillantes entre enfants afin que chacun se sente bien dans le groupe. Ils sont animés, à raison d'un atelier par semaine, par deux psychologues, l'enseignante, une AESH de cette classe et l'équipe de l'accueil périscolaire.

Formations

Formation des personnels (Petite Enfance, Centre Social La Source, APS & ALSH).

- Gestes et postures en prévention des troubles musculosquelettiques
- Formation à la langue des signes
- Avec Récréamix : sensibilisation des équipes et travail autour de services qui facilitent l'accès au sport et aux loisirs pour les enfants et jeunes en situation de handicap.
- Formation et réflexion autour des troubles « DYS », notamment dans le cadre du dispositif CLAS.

AXE 3 : RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Objectif : Affirmer le rôle des parents, premiers éducateurs de leurs enfants et proposer une offre accessible à tous.

Marqueurs Pédagogiques : Optimisation de l'offre d'Accueil, Rencontres, Portes Ouvertes, Convivialité, Communication

Mise en œuvre :

- En renforçant la communication sur l'ensemble des actions menées (le « Faire-Savoir »)
- En informant autour de l'offre via divers supports (site, réseaux sociaux, affiches, flyers, who's who, rencontres)
- En veillant à maintenir une qualité de l'accueil des familles dans les structures malgré le dispositif vigilance renforcée (portes ouvertes, ...)
- En favorisant l'accès à l'offre d'accueil au travers d'une tarification adaptée

Les structures de la ville accueillant des mineurs ont pour vocation d'être à l'écoute des besoins de la population. Il s'agit de soutenir les actions et projets qui permettent aux enfants et à leurs parents de bien s'intégrer dans la cité. Aujourd'hui, les nouvelles organisations familiales et la mobilité géographique exigent une réflexion globale sur l'enfance avec deux objectifs majeurs :

- Chaque parent doit pouvoir concilier de façon harmonieuse sa vie familiale et sa vie active.
- L'enfant doit pouvoir vivre pleinement sa vie d'enfant, se construire, s'ouvrir au monde, développer des compétences qui feront de lui l'enfant, le jeune, l'adulte et le citoyen de demain.

Sur le plan qualitatif, la ville a depuis longtemps la volonté de répondre aux besoins des familles, en adaptant sa politique tarifaire (QF) et en diversifiant les modes d'accueil : périscolaire et extrascolaires pour 3-17 ans, temps plein ou partiel, collectif ou familial, municipal, associatif et privé ou assistantes maternelles indépendantes, à l'heure, régulier ou d'urgence, pour le secteur de la petite enfance.

Quel que soit le mode d'accueil, les objectifs concordent et font sens avec les objectifs du PEDT. Il s'agit d'accueillir les enfants et les familles dans le respect de la différence et du principe de laïcité, d'aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale et de proposer un accueil qui soit à la fois convivial et un espace de communication avec les familles.

Zoom sur les transitions dans les Accueils Périscolaires

Le temps d'APS est un temps de transition Famille-APS-Ecole / Ecole-APS-Famille, avec des enjeux forts de coéducation et de la complémentarité éducative, avec les familles et les enseignants.

La coéducation peut être définie par des pratiques éducatives non similaires mais mises en lien et en cohérence. L'enfant s'enrichit de cette différence de fonctionnement, de règles, dès l'instant où la cohérence guide le quotidien et s'inscrit dans une relation de confiance entre adultes (familles, éducateurs). L'enfant prend alors appui sur la confiance que le parent va pouvoir développer avec les professionnel·le·s, sur cette estime mutuelle.

La complémentarité éducative s'appuie sur le principe d'éducation partagée : clarification collective des apports éducatifs de chaque temps et de chaque structure / institution. Il ne s'agit pas de créer des hiérarchies mais de définir le rôle de chacun lors des temps de transition, de coordonner nos actions en complémentarité et dans le respect des compétences de chacun.

Il devient alors primordial de prendre le temps de dialoguer avec les familles, les enseignants, les autres éducateurs.

Actions à destination des familles

Lien avec les familles

Sur les APS et les ALSH, des temps de rencontre sont proposés aux familles.

Ces moments d'échanges permettent aux équipes des services de la Ville d'échanger autour des objectifs éducatifs de chacune des structures et sur leur mise en œuvre. Régulièrement, les accueils de loisirs et périscolaires, sont aussi ouverts pour permettre aux familles de découvrir le quotidien ou les réalisations de leurs enfants et partager un moment convivial.

Secteur Petite Enfance - Actions à destination des familles :

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un accueil libre et sans inscription des jeunes enfants (moins de 6 ans) accompagnés d'un adulte référent. Le LAEP est un lieu reconnu par les parents comme un lieu ressource, où ils peuvent échanger avec d'autres parents et être rassurés quant à leurs compétences.

Tout au long de l'accueil de l'enfant, les parents sont amenés à participer à la vie des crèches. Des cafés/goûters sont organisés au sein des crèches sur des thèmes particuliers (le sommeil, les écrans...) pour permettre l'échange entre les familles et les professionnels. Les familles peuvent également participer à certains projets d'établissement (ateliers, sorties, participation à un spectacle...). Les professionnels des crèches font aussi appel aux talents des parents qui souhaitent partager ceux-ci avec les professionnels et enfants de la crèche (parents musiciens, artistes, bricoleurs...). Des temps conviviaux en présence des familles ont également lieu durant l'année : fête de Noël, fête de fin d'année.

La Source – Actions Parentalité

Les actions parentalité concernent un ensemble d'actions demandées par les familles du territoire: les groupes de paroles mères, pères, parents d'enfants porteurs de handicap, les ateliers parents enfants, les ateliers cuisines partagés, les soirées thématiques, les ateliers du temps pour soi, les actions contre les violences conjugales,...La liste n'est pas exhaustive car chaque année de nouvelles familles fréquentent le centre et proposent des projets qui deviennent pérennes ou non: sorties thématiques, ateliers partagés, rencontres entre centres, ...

Les projets s'appuient sur les compétences et savoir-faire des familles qui établissent avec la référente un planning et proposent de nouveaux projets. L'objet étant toujours de renforcer la compétence parentale de ces dernières et favoriser le dialogue et la relation parents enfants. De nombreux thèmes sont abordés lors de ces rencontres et donnent lieu souvent à des rencontres plus théoriques avec une intervention de professionnel spécialisé.

Le projet 2023-2026, devra s'attacher à développer un système d'entraides et d'échanges afin d'apporter une attention particulière aux familles les plus fragilisées.

La référente famille et parentalité travaillent de concert pour accompagner les familles les plus isolées vers les actions puis leur permettent de s'impliquer progressivement. La présence de la référente parentalité un soir par semaine au CLAS, facilite le lien aux familles. La transversalité au sein de l'équipe permet d'orienter des familles qui fréquentent certaines activités autres que les actions parentalité.

Les ateliers parents-enfants sont co-animés avec un.e animateur.trice pour échanger si besoin avec les familles avec d'autres professionnels ayant un regard différent sur l'enfant. L'accompagnement parental se fait au fil des discussions avec la référente parentalité, psychologue de formation et spécialiste de la parentalité. Les professionnels induisent des solidarités entre familles autant dans l'échange de bonnes pratiques ou astuces, que dans l'entraide matérielle du quotidien.

Un groupe thématique famille-parentalité s'est créé en 2022 pour soutenir et structurer l'ensemble des propositions. Ce groupe est composé de familles membres ou non du CPI et fréquentant certaines actions parentalité. Tous les ans les projets sont rediscutés pour évaluer leur pertinence, la nécessité de faire évoluer leur forme ou leur contenu. Les familles qui fréquentent les activités ainsi que la commission familles- parentalité qui émane du CPI sont porteurs de cette réflexion

AXE 4 : COMPLEMENTARITE EDUCATIVE

Objectif : Garantir la continuité et la cohérence éducative entre les différents dispositifs, temps et espace de l'enfant.

Marqueurs Pédagogiques : Lien avec Les Enseignants, les Associations, les Partenaires locaux

Mise en œuvre :

- En veillant à l'articulation entre les différents dispositifs, entre les structures (coopération pédagogique)
- En échangeant entre les différents acteurs pour partager et travailler en complémentarité autour de l'enfant
- En développant des projets et thématiques complémentaires et diversifiés avec les partenaires locaux.
- En favorisant les échanges et les rencontres avec les familles

Les actions de médiation (à la bibliothèque, à la ludothèque, à l'Entrepôt et hors-les-murs) :

La médiation culturelle s'inscrit ici dans une perspective de démocratisation de l'accès du plus grand nombre à la Culture dans un objectif de développement social et d'émancipation des citoyens.

Il s'agit donc de favoriser l'accès, dès le plus jeune âge aux équipements culturels de la ville (bibliothèque, ludothèque, espace multimédia, salle de l'Entrepôt, ...), à la programmation culturelle (projection de films, spectacles destinés à l'enfance, Le Haillan Chanté, tremplins, Partir en livre, Cogitations, Eté Métropolitain) mais aussi lors de manifestations portées de concert (Fête du Jeu, festival Ratatam pour la jeunesse, Animasia Le Haillan, ...). Ces festivals sont des opportunités de fédérer autour d'actions culturelles les partenaires du territoire.

· Petite enfance : lectures à haute voix dans l'ensemble des structures municipales (60 séances sur l'année scolaire 2022-2023), accueil des assistantes maternelles, prix des lecteurs Ratatalivre, sensibilisation des parents et professionnels à la lecture pour les tout-petits, accompagnement des projets culturels et pédagogiques, accueils jeu, prêt de livres et de jeux

· Enfance-jeunesse : ateliers numériques, accueils jeu, prêt de livres et de jeux, rencontres d'auteurs-illustrateurs. Les « mercredis Culture » amènent les enfants à découvrir le pôle culturel, tout au long de l'année, de manière privilégiée : expositions, séances de lecture, rencontre d'artistes lors de résidences, répétitions, etc.

· La Source (espace socio-culturel) : animations éducatives sur la lecture ou le numérique, rencontres d'auteurs-illustrateurs, ateliers de découverte de la lecture à haute voix pour des jeunes en vue de séances de lecture auprès de tout-petits de la crèche les Copains d'abord

· Ecoles Maternelles et élémentaires (70 séances sur l'année scolaire 2022-2023) : accueil des classes, séances d'éducation aux médias et à l'information, rencontres d'auteurs-illustrateurs, visites d'expositions, ateliers sur la BD, les contes et l'écriture d'histoires, prêt de livres

· Collèges : accueil des classes de 6ème, Défi lecture, projet Lectures offertes (6ème / UEE), stand de rentrée au collège Emile Zola, concours d'écriture Bref, prêt de livres

Passerelles entre les structures et avec l'école

A intervalles réguliers, les responsables de structures se rencontrent pour échanger autour des enfants qui changeront de niveau à la prochaine rentrée (Petite Enfance – Maternelle, Maternelle-Elémentaire, etc.).

De même, des passerelles et des activités sont proposées aux enfants pour découvrir leurs futurs locaux, des livrets de présentation et des « Portes-Ouvertes » sont réalisés à destination des familles.

Les responsables des structures d'accueil de mineurs restent aussi en contact constant avec les directeurs des écoles dans lesquelles sont implantés les accueils périscolaires.

Focus : Plan Mercredi

« Le Plan Mercredi est un dispositif éducatif adapté à la diversité des organisations du temps scolaire. Héritier de la réforme des rythmes scolaires qui a pointé l'importance des loisirs éducatifs. Le mercredi, en tant que temps périscolaire, s'impose à présent comme un espace éducatif à part entière ».

- Gildas BOUVET, chargé de mission aux politiques éducatives locales.

Le Plan mercredi s'appuie sur un partenariat entre la collectivité, les associations, les services de l'Etat et la CAF pour répondre à des besoins éducatifs identifiés sur le territoire ; il peut ainsi contribuer à une politique de réussite éducative pour tous, et à favoriser l'accès de tous aux pratiques de loisirs éducatifs. Ce dispositif est destiné à renforcer le soutien aux collectivités dans leur démarche d'alliance avec tous les acteurs éducatifs et leur volonté de développer des activités périscolaires à forte dimension éducative le mercredi. Les collectivités et l'ensemble des acteurs éducatifs impliqués dans un Plan mercredi coordonnent donc leurs actions de manière à mieux respecter les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Intégrés dans un projet éducatif territorial, les accueils de loisirs labellisés Plan mercredi respectent la charte qualité : cohérence des activités périscolaires avec les enseignements, inclusion de tous les enfants, mise en valeur des richesses du territoire, activités qualitatives. Il s'agit de faciliter la socialisation des enfants et leur permettre de se construire en tant que citoyen. La participation de l'enfant au choix et à l'organisation des activités doit être recherchée afin de lui permettre d'être acteur de son temps de loisirs.

Les Projets Pédagogiques de ces structures doivent donc répondre aux objectifs du PEDT en veillant notamment :

- à favoriser l'accueil de tous les publics (développer les mixités, tarification progressive, inclusion des enfants en situation de handicap, information en direction des familles, ...).
- à construire des passerelles avec les partenaires des secteurs sportifs ou culturels qu'ils soient associatifs (club, ateliers découverte, ...) ou municipaux (ludothèque, médiathèque, ...).
- développer une offre diversifiée de qualité avec un accueil des familles et des enfants, une programmation et une organisation de la journée mettant en œuvre chacun des axes du PEDT traduisant ainsi l'ambition éducative du projet éducatif de la collectivité.

Passerelles associatives

Un accueil est mis en place au sein de l'ALSH, le mercredi hors vacances, (notamment en élémentaire) afin de permettre aux enfants de participer à des activités culturelles et sportives. Il s'agit donc d'une passerelle entre les Centres de Loisirs et les Associations locales permettant à un représentant d'une association de venir chercher les enfants inscrits à l'ALSH pour qu'ils participent à leur activité du mercredi puis, le cas échéant, de les ramener sur la structure.

Ce dispositif répond au Projet Educatif de Territoire de la ville et au Plan Mercredi, via une bonne coordination des acteurs éducatifs et permet de répondre aux aspirations de chaque enfant. Chaque semaine, ce dispositif bénéficie à près de 80 enfants.

Signature et Labellisation du Plan Mercredi

La convention de plan est signée par Madame la Maire, le Préfet, la DRAJES et le DASEN. Le directeur de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est signataire de cette convention du fait que le plan prévoit des accueils de loisirs déclarés éligibles aux aides et prestations de la branche famille.

Dans cet objectif, la CAF vient compléter la Prestation de Service Ordinaire (PSO) par un complément de 0.46€ par enfant et par heure nouvelle (sur le mercredi) par rapport à la situation d'avant 2018.

AXE 5 : ECOCITOYENNETE

Objectif : Eduquer le jeune aux notions d'environnement, à la découverte du territoire dans un esprit citoyen

Marqueurs Pédagogiques : Esprit citoyen, Sensibilisation à l'Environnement, Découverte du Territoire

Mise en œuvre :

- En proposant des thématiques autour de l'environnement, la protection de la nature, le tri.
- En mettant en œuvre un plan d'action contre le gaspillage alimentaire, l'économie de l'énergie (plan sobriété).
- En utilisant du matériel pédagogique plus responsable (cartable sain, équipement normé, recyclage, activités DIY...)
- En mettant en œuvre des actions à destination de la découverte / sauvegarde du territoire et du patrimoine (chantiers jeunes, projets CME, ...)

La préservation de l'environnement et la transition écologique sont des engagements forts de la Ville.

Ces enjeux se traduisent à travers les modes d'agir de tous les services publics (crèches, accueils de loisirs, culture, sports), auprès des acteurs locaux (écoles, associations, collègues) et à l'échelle du territoire.

Sensibilisation & Education au Développement Durable

« Préserver l'environnement est d'abord une affaire de connaissances. »

*Andréa KISS, Maire du Haillan et Ludovic GUITON, Adjoint à l'aménagement durable
Edito à 2 voix du Guide pour l'Education au Développement Durable*

Il s'agit ici de connaître notre territoire et la nature qui nous environne. De donner conscience aux enfants, dès le plus jeune âge, des impacts des activités humaines sur l'environnement et sur cet équilibre parfois fragile. Connaissance également de l'ensemble des solutions qui sont à notre portée pour éviter ou atténuer ces conséquences néfastes pour la biodiversité, le climat et la santé.

La Ville du Haillan a souhaité travailler avec les équipes pédagogiques de l'Education Nationale, des accueils péri et extra scolaires et de la Petite Enfance afin de soutenir la diffusion de cette connaissance auprès des plus jeunes, qui représentent notre avenir.

L'objectif est que chaque enfant / jeune haillanais puisse bénéficier d'au moins un temps de sensibilisation et de découverte lié à notre environnement au cours de chaque année scolaire. Le but étant est de contribuer à forger de futurs citoyens conscients et acteurs d'une meilleure qualité de vie.

Pour aider les structures à atteindre cet objectif, un guide pour l'Education au Développement Durable a donc été élaboré qui recense de très nombreuses animations en lien avec les enjeux du Développement Durable.

Pour autant, tout ne repose pas seulement sur les générations futures, et c'est tous ensemble que nous devons œuvrer pour être actrices et acteurs du changement pour un avenir plus durable.

Focus : Développement Durable

Labellisation Cittaslow

« Cittaslow signifie planifier et réaliser un avenir positif, une communauté, une paix et une activité durable au quotidien. Malgré les signes de crise structurelle qui caractérisent notre époque et le modèle économique et social dominant désormais épuisé, il est possible ici et maintenant d'imaginer et de mettre en œuvre un avenir de qualité qui ne se résume pas forcément à être bon pour la planète mais invasif. »

- Présentation de la démarche, site de la ville du Haillan

La commune du Haillan s'est engagée dans la démarche **Cittaslow**, ne faisant que confirmer la volonté de la collectivité à **préserver l'esprit d'une ville où il fait bon vivre**, avec des valeurs humaines fortes, un appel à la réflexion, au temps de vivre : celui d'échanger, de regarder, de bien-faire les choses et de ne pas vivre dans un stress subi. Une ville tournée vers tous les âges, engagée dans la transition énergétique, avec un aménagement mesuré et durable et animé par un esprit de village.

Label Ecolo Crèche

Fondé dès 2009 en partenariat avec un comité national d'experts, le référentiel Ecolo crèche® a été spécifiquement développé pour le secteur de la petite enfance. Cette démarche doit aider à réduire l'impact sur l'environnement de ces structures et améliorer la qualité de vie dans les lieux d'éveil.

Les crèches sont des lieux de vie où cohabitent des enjeux sociaux, pédagogiques, économiques, de bien-être et de santé. Ce sont surtout les premiers lieux qui participent avec la famille à la co-éducation des enfants. Ils sont donc idéaux pour amorcer une transition écologique collective avec des impacts potentiels à court, moyen et long terme sur les enfants et les adultes (professionnel-le-s et parents).

Au sein de ces crèches écologiques, les professionnel-le-s de la petite enfance favorisent le jeu en plein air quelle que soit la météo. L'air extérieur étant 10 fois moins pollué que l'air intérieur. Le contact réel avec la nature est essentiel au développement du jeune enfant. Il prend connaissance du monde par sa sensibilité, où sont liés le corporel, le cognitif, l'affectif, l'émotionnel et le social. Être au contact de la nature c'est apprendre à la connaître, à l'aimer, à la respecter.

Les jeux et les jouets sont sélectionnés selon des normes et des critères environnementaux, respectueux de la santé et de l'environnement. Les équipes privilégient la récupération d'objets du quotidien que les enfants apprécient de manipuler et de détourner à leur guise en faisant appel à leur imaginaire. Enfin, la démarche écolo crèche marque l'ensemble des actions quotidiennes (hygiène, alimentation, entretien des locaux...).

Plan d'action pour la lutte contre le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire est un fléau éthique, économique et environnemental. Nous en sommes tous victimes et tous responsables. Le gaspillage alimentaire n'est pas une cause de nos comportements collectifs mais une conséquence. De ce fait, l'enjeu principal pour les différents acteurs des structures de la ville est de sensibiliser en amont du repas et pendant le repas. Néanmoins, la question de la réutilisation des restes toujours consommables et la gestion des déchets est aussi un enjeu auquel notre public est sensible.

Il s'agit de poursuivre la mise en œuvre du plan d'action en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, et, plus globalement, de sensibiliser les enfants aux enjeux majeurs en matière de Développement Durable.

Cet axe de travail apparaît dans tous les projets pédagogiques. Il prend diverses formes opérationnelles : découverte des aliments via des potagers et des activités ludiques, mise en place du tri-sélectif, frigo zéro gaspi, participation aux commissions restauration, etc.

La généralisation d'une pesée par an et par structure, sur une semaine en juin, doit permettre d'avoir des éléments objectifs de comparaison et d'évolution.

Zoom sur le Secteur 11-25 ans

La Ville souhaite articuler sa politique jeunesse autour de 3 axes prioritaires :

AXES EDUCATIFS	OBJECTIFS	OUTILS ET RESSOURCES
ACCUEIL INFORMATION PREVENTION SANTE	Développer des espaces d'accueil pour les 12/30 ans en différenciant les tranches d'âges et les besoins des jeunes Prévoir des équipes d'animation formées aux enjeux et problématiques de la jeunesse Organiser des temps-forts visant à déployer la prévention là où sont les jeunes	Accueil jeunes Ranch, Accueil ados La Source Services municipaux dont culture, police municipale, urbanisme CCAS Collèges Lycée Parents d'élèves Mission Locale Technowest Technowest Logement Jeunes Réseau IJ Réseau intercommunal Groupe de coordination CTG / CAF
ACCOMPAGNEMENT AUTONOMIE INSERTION SOCIO- PROFESSIONNELLE	Développer et pérenniser des dispositifs favorisant l'autonomie et la mobilité des jeunes Encourager la mise en place de chantiers éducatifs et d'insertion Faire réseau autour des dispositifs de retour à l'emploi (garantie jeunes, etc.) Innover des temps forts autour de la mobilité	
EXPRESSION CITOYENNETE PLACE DES JEUNES DANS LA VILLE	Valoriser l'expression des jeunes à travers les réseaux de communication (web radio, etc.) Intégrer les jeunes dans la vie associative Donner une place à l'expression des jeunes dans l'instance de coordination jeunesse Organiser des événements fédérateurs pour la jeunesse, avec les jeunes	

Pour atteindre ces objectifs, la Ville veut mettre l'accent sur la méthode du « **aller-vers** », **hors-les-murs**, en donnant les moyens aux équipes d'animation de pouvoir se déplacer dans l'espace public, en concevant des équipes pluridisciplinaires. L'aller-vers se construira aussi avec les services municipaux dédiés à la médiation culturelle.

La ville dispose de 2 lieux identifiés pour ce public :

Le Ranch : point ado rattaché au service jeunesse municipal, ouvert du mardi au samedi en période scolaire, et du lundi au vendredi durant les vacances. Cette structure est placée à proximité du stade, proche d'une école primaire, du collège et du pôle culturel.

La Source : centre socio-culturel ouvert du lundi au vendredi toute l'année avec un ALSH 12/17 ans, localisé au sud de la ville, proche d'une école primaire, du deuxième collège, d'un espace sportif et situé au sein du même bâtiment que la ludothèque.

Les jeunes viennent dans ces espaces pour se retrouver entre pairs et construire des projets personnels ou de groupe.

Le Haillan possède un tissu associatif riche et dynamique. En effet, une trentaine d'associations sportives ou culturelles s'adressent aux adolescents et aux jeunes adultes. Parmi elles, plusieurs proposent aux jeunes de s'investir en leur sein (bureau jeune, manifestations, arbitrage, entraînement). Les jeunes naviguent aussi très bien entre le monde associatif et les espaces jeunesse (Ranch et Source) autant qu'ils utilisent la bibliothèque, la ludothèque ou l'Entrepôt qui accueillent eux aussi des jeunes, toute l'année.

Les liens noués entre chacun justifient donc l'intérêt d'un travail commun en faveur de ce public et la participation de tous aux instances jeunesse (*exemple : groupe Jeunesse de la CTG*).

Information Jeunesse (IJ)

A travers un questionnaire à destination de la jeunesse, il est apparu nécessaire de faire émerger sur la commune un nouvel espace dédié aux jeunes, en particulier les 15 ans et plus.

Cet espace doit notamment permettre de se retrouver entre pairs mais aussi d'offrir un accueil individualisé, d'avoir accès à des ordinateurs, des informations diverses et bons plans, etc.

Cet espace devra aussi répondre à :

- la volonté de favoriser un dialogue continu / une communication en direct avec les jeunes
- le développement d'actions et d'accompagnement des jeunes dans leurs démarches d'orientation et d'insertion.
- l'objectif d'être un espace de coopération entre jeunes qui contribue par ses actions à inscrire le jeune dans la vie de la cité.

Cet espace sera multisite, porté conjointement par Le Ranch et La Source, afin de répondre à la mobilité des jeunes et à leur répartition sur le territoire (notamment avec l'arrivée du nouveau collège).

La place des jeunes dans le projet

La place des jeunes dans les projets et instances qui les concernent est un enjeu majeur qui reste cependant difficile à atteindre.

En France, un jeune sur deux a le sentiment que son avis ne compte pas. Néanmoins, un jeune sur trois s'engage bénévolement et un jeune sur quatre le fait de manière régulière. Il s'agit de l'un des taux d'engagement les plus élevés d'Europe. Loin de se désengager de la vie publique, les jeunes privilégient toutefois de nouvelles pratiques citoyennes (pétition, manifestation, engagement dans les clubs sportifs, dans les espaces jeunes, etc.).

Si le soutien à l'engagement revêt un rôle central dans la construction de notre politique jeunesse, il demeure parcellaire, inachevé et insatisfaisant au regard des attentes exprimées par les jeunes, dans un contexte de fragilisation du lien social qu'ils ressentent fortement. De nouvelles formes de participation et d'implication émergent, les travaux de l'INJEP en attestent. Les jeunes sont nombreux à s'engager pour « défendre des idées et des idéaux ». Ils ne sont pas désabusés et se projettent dans le futur mais de manière différente. Ces constats permettent d'être optimistes et créatifs pour leur donner une place dans notre projet.

C'est pourquoi nous proposons de développer plusieurs types d'implication répondant à cette pluralité de la jeunesse, et à leurs désirs et possibilités d'investissement.

Nous proposons d'associer et d'impliquer les jeunes à plusieurs niveaux :

- dans le projet pédagogique à travers le choix des programmes, activités, sorties,
- dans le montage de projets ayant un rayonnement pour le territoire : événements, etc.,
- dans l'aide au projet individuel ou collectif des jeunes pour leurs premiers départs en vacances en autonomie, ou autres initiatives,
- dans l'animation du réseau jeunesse à travers des jeunes qui souhaitent s'impliquer à moyen ou long terme,
- dans l'organisation de rencontres et des interactions entre jeunes et décideurs politiques pour encourager la participation active des jeunes à la vie politique et démocratique.

A ce jour, plusieurs groupes de jeunes fréquentant les structures jeunesse sont investis. L'engagement bénévole sur des actions dans les structures (dispositif CLAS, ateliers réparations, ...) ou au niveau de la ville (manifestations, transport des séniors l'été, ...) est bien développé.

PILOTAGE & EVALUATION DU PEDT ET DU PLAN MERCREDI

Modalités de pilotage et Gouvernance

Le **Plan mercredi** est élaboré dans le cadre du **Projet Educatif de Territoire**. Ce dernier nécessite la mise en œuvre d'un comité de pilotage, instance de dialogue chargée de mobiliser et d'informer les partenaires, de co-construire le projet et d'en assurer le suivi et l'évaluation.

Le **pilotage technique du PEDT** est assuré par les **Coordinateurs Petite Enfance, Enfance, Jeunesse** de la commune, sous l'autorité des élus.

Le **comité de pilotage** réunit, **sous la présidence de Madame la Maire**, l'ensemble des acteurs contribuant à la mise en œuvre du PEDT, soient :

- Les élus en charge du secteur,
- L'IEN
- La DRAJES
- La CAF
- Les coordonnateurs Petite Enfance, Enfance et Jeunesse
- Les responsables des structures petites enfance, enfances et jeunesse
- Les responsables des services impliqués
- Les directeurs et directrices d'école
- Les représentants des parents d'élèves

Ainsi que les principaux représentants des associations locales mobilisées sur ces actions.

Le comité de pilotage a vocation à **se réunir au minimum une fois par an** pour évaluer la mise en œuvre des actions du PEDT et du Plan Mercredi.

Evaluation du projet éducatif de Territoire

Les Axes Stratégiques et les focus doivent permettre aux structures d'élaborer et mettre en œuvre leurs projets pédagogiques et d'établir les critères mesurables permettant d'évaluer régulièrement leurs objectifs.

A travers le bilan de chacune des structures, le projet éducatif de territoire sera évalué, chaque année, dans le cadre plus global du bilan de la politique Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, en présence de l'ensemble des acteurs et des partenaires.